

Enseignement spécifique de gestion et finance

Dans le prolongement de l'enseignement commun, l'enseignement spécifique de gestion et finance vise à aborder des problématiques et des pratiques actuelles dans le domaine de la gestion et de la finance.

Présentation du programme

L'enseignement de gestion et finance s'appuie sur l'étude du système d'information comptable qui permet de fournir des informations pertinentes à leurs différents utilisateurs afin d'analyser la situation financière de l'entreprise et de préparer les décisions de gestion. Il est très utile pour comprendre comment l'information financière et de gestion est produite, comment elle circule, comment elle est stockée et mise à disposition des utilisateurs.

En classe de première, l'enseignement de sciences de gestion et numérique a permis d'appréhender la prise en charge de processus de gestion par un système d'information, de mesurer la création de valeur, d'identifier des indicateurs de mesure de la performance, d'utiliser des données prospectives dans une démarche prévisionnelle et budgétaire. En classe terminale, les indicateurs de création de valeur, les ressources financières pour produire, l'information financière ainsi que la communication financière sont abordées dans la partie commune de l'enseignement de management, sciences de gestion et numérique.

Le programme de l'enseignement spécifique de gestion et finance vise l'acquisition de mécanismes et principes comptables de base ; il privilégie l'analyse de la situation financière de l'entreprise et l'étude de quelques décisions de gestion dans des contextes variés d'organisations, à partir de trois thèmes :

- appliquer les règles comptables ;
- analyser la situation de l'entreprise ;
- accompagner la prise de décision.

La technicité comptable n'est pas visée dans cet enseignement spécifique. Elle pourra être développée ultérieurement par les élèves, en fonction de leur poursuite d'études.

Des situations simples suffisent à poser les principes de gestion, à leur donner du sens. L'objet d'étude est principalement l'entreprise ; sont éludées toutes les spécificités liées à des réglementations propres à des secteurs particuliers. Le choix de PME-PMI est privilégié afin que soient évitées les situations complexes inhérentes aux grandes entreprises et plus encore aux groupes ; doit primer le souci de mettre à disposition des élèves l'information suffisante pour produire une analyse pertinente.

Lorsque la question de gestion le permet, des contextes variés d'organisations peuvent être mobilisés.

Parmi les différentes approches possibles pour faire acquérir aux élèves les mécanismes comptables, l'observation et l'analyse des traitements avec un progiciel de gestion intégré (PGI) peuvent constituer un moyen plus efficace que la seule explicitation des notions. Le recours aux simulations de gestion est privilégié pour repérer l'impact des décisions de gestion.

Mise en œuvre du programme

Les thèmes du programme sont décrits en trois colonnes :

Questions	Notions	Indications complémentaires
Elles permettent de préciser l'intention et l'esprit du thème.	Elles énumèrent les connaissances qui doivent être acquises par les élèves à l'issue de la classe terminale.	Elles précisent les attendus associés à chaque question.

Le programme laisse au professeur l'initiative de la construction de son itinéraire par l'articulation des apprentissages, autant qu'il le juge nécessaire, autour des notions abordées dans un ou plusieurs thèmes. Cette liberté porte sur les choix didactiques, la mise en relation des thèmes, l'ordre dans lequel sont étudiées les questions, le choix des outils et des supports, le choix et la mobilisation des contextes de gestion. Le thème « Appliquer les règles comptables » apparaît cependant comme un préalable à l'étude des deux suivants : il présente le rôle du système d'information comptable et assure l'acquisition préalable des mécanismes qui permettent d'envisager l'utilisation des informations comptables pour analyser une situation financière ou prendre une décision de gestion.

La conduite du projet permet une mobilisation et une responsabilisation accrues des élèves, ainsi que l'ouverture vers les autres enseignements.

Au-delà des compétences relatives à chacun des thèmes du programme, les activités proposées aux élèves visent également à développer les capacités suivantes :

- développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique ;
- comprendre les relations de l'organisation avec ses partenaires ;
- pratiquer une démarche rigoureuse (observer, formuler des hypothèses, simuler, raisonner, modéliser) ;
- effectuer des contrôles de cohérence sur les résultats obtenus ;
- maîtriser l'environnement numérique, ses ressources, ses contenus ;
- avoir une attitude critique dans la sélection et l'utilisation de ressources documentaires ;
- construire son parcours de formation.

Thème 1 : Appliquer les règles comptables

La nécessité d'utiliser un langage commun s'est imposée aux entreprises et aux organisations afin de faciliter la communication d'informations financières auprès de leurs parties prenantes.

La comptabilité peut ainsi être considérée comme un système d'information : elle suppose la mise en œuvre de moyens matériels et immatériels, et permet « de saisir, de classer, d'enregistrer des bases de données chiffrées et de présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture » (art. 120-1 du PCG). Les données issues du système d'information comptable (SIC) sont exploitables en interne pour prendre des décisions de gestion ; en externe, elles constituent des éléments de preuve dans le cadre des échanges et des éléments nécessaires à la détermination des impôts.

En France, le législateur a imposé à l'État de présenter des informations comptables et financières selon des modèles empruntés à la comptabilité des entreprises. Dans le cas des associations, la production d'états financiers est également obligatoire, notamment dans le processus de demande de subvention.

La comptabilité obéit à des principes de modélisation qui constituent les règles comptables. À l'origine de celui-ci, le processus de normalisation comptable, exclusivement national jusque dans les années 1970, est devenu international dans les années 2000. Pour le cadre comptable français, l'Autorité des normes comptables (ANC) est l'institution en charge de la réglementation comptable. Le Plan comptable général (PCG) est une référence importante comportant les règles d'élaboration des comptes annuels.

À partir d'une base de données de gestion implantée dans un progiciel de gestion, à partir d'un contexte d'organisation réel ou didactisé, d'extraits de textes réglementaires ou issus d'une documentation générale ou technique, **l'élève est capable** :

- de représenter les principaux processus du système d'information comptable ;
- de repérer les documents commerciaux, financiers et comptables disponibles dans le système d'information ;
- de repérer les services produits par le système d'information en réponse à une variété de besoin d'informations ;
- de prendre conscience des enjeux de la sécurité du système d'information ;
- d'explicitier les postes figurant au bilan et au compte de résultat.
- de comptabiliser et analyser des opérations simples du processus achat-vente ;
- de décrire les éléments du coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle ;
- d'élaborer le plan d'amortissement selon une approche économique.

Questions	Notions	Indications complémentaires
1.1 Qu'est-ce qu'un système d'information comptable et que lui apportent les technologies numériques ?	Rôle du système d'information comptable (SIC). Progiciel de gestion intégré (PGI) : outil support des processus de gestion et des traitements comptables. Dématérialisation des documents comptables. Sécurité des traitements. Techniques de sauvegarde. Articulation des documents comptables : pièces justificatives, journaux, grand livre, balances, documents de synthèse. Partie double, Flux/stock.	Les technologies numériques ont profondément modifié le système d'information comptable. Les PGI sont devenus les supports technologiques courants des procédures comptables. Les pièces justificatives, souvent dématérialisées, permettent une collecte automatisée des données. Dans ce contexte, les interventions humaines concernent davantage le paramétrage, le contrôle, la résolution d'anomalies et la validation des enregistrements. Un PGI est donc un outil de fiabilisation de l'information financière. La sécurité dans les traitements, les transferts et la sauvegarde des données du système d'information est nécessaire pour en préserver la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité et la traçabilité. L'enregistrement des flux en partie double est nécessaire pour prendre en compte la réalité du fonctionnement des organisations et notamment les délais de paiement (créances ou dettes). L'installation des mécanismes comptables peut se faire par une complémentarité d'approches entre l'explicitation de notions et concepts d'une part et l'observation et l'analyse de traitements avec le PGI d'autre part. <i>Pour représenter l'enchaînement des activités d'un processus de gestion, la notion de processus de gestion étudiée en classe de première en enseignement de sciences de gestion et numérique est mobilisée.</i>

	Créance/dette. Actif/passif. Charge/produit. Plan de comptes.	<p><i>Le recours à un PGI est particulièrement adapté pour appréhender l'enchaînement des documents commerciaux ou financiers associés aux flux d'informations et s'approprier les mécanismes comptables.</i></p> <p><i>Les contextes d'organisation et les bases de données associées peuvent être à nouveau mobilisés dans les questions de gestion suivantes du thème 1.</i></p>
1.2 Acheter et vendre, quelle traduction comptable ?	<p>Cycle d'exploitation. Processus d'achat/vente de biens et services et règlement.</p> <p>Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : mécanisme, détermination du solde dû.</p> <p>Contrôles (lettrage, rapprochement d'états).</p>	<p>Le cycle d'exploitation correspond à l'ensemble des opérations récurrentes réalisées entre l'achat initial aux fournisseurs et le règlement des clients.</p> <p>Le processus de gestion des opérations d'achat-vente, composé d'étapes successives, est caractéristique de ce cycle.</p> <p>La traduction comptable des opérations d'achat, de vente et de règlement, se fait dans le respect des règles comptables.</p> <p><i>La comptabilisation se limite aux factures de droit (avec des frais de transport, des réductions commerciales mais sans avances et acomptes) ainsi qu'aux règlements au comptant ou à crédit (sans évoquer les effets de commerce). Le mécanisme de la TVA est intégré à l'analyse de ce processus.</i></p> <p><i>La comptabilisation de factures d'avoir sur retour de biens est soumise à l'analyse des élèves.</i></p> <p><i>Dans un contexte organisationnel donné, il s'agit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier les flux d'informations qui ont un impact sur les comptes associés au processus d'achat-vente (achat, vente, TVA, client, fournisseur, trésorerie) ; - de répondre aux besoins d'information des acteurs associés au processus d'achat-vente.
1.3 Investir, quelle traduction comptable ?	<p>Processus d'investissement : coût d'acquisition, prix de cession et règlement.</p> <p>Différence actif/charge.</p> <p>Amortissement d'une immobilisation.</p>	<p>L'investissement correspond à un actif qui crée une ressource et se distingue en cela d'une charge. Il exige dans certains cas la mise en place d'un plan d'amortissement.</p> <p><i>Il s'agit ici d'envisager le traitement comptable d'un actif immobilisé corporel. On se limite au plan d'amortissement selon une approche économique.</i></p>
1.4 Quelles sont les conditions pour communiquer une information comptable fidèle ?	<p>Exercice comptable. Inventaire. Documents de synthèse. Principes comptables :</p>	<p>Périodiquement, une image de l'organisation est établie. Elle prend la forme d'un résultat dégagé au cours de la période et d'une situation patrimoniale en fin d'exercice.</p> <p>Un inventaire physique des actifs et des passifs est nécessaire. Leur valorisation au bilan est interrogée à la lumière des principes comptables. L'objectif est</p>

	<p>prudence, indépendance des exercices, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes. Évaluation et traitements à la clôture de l'exercice : stocks, amortissements économiques, dépréciations des actifs, cession d'une immobilisation corporelle amortissable.</p>	<p>que les comptes établis donnent une image fidèle de l'organisation. Cela suppose d'enregistrer des opérations d'ajustement des comptes. L'annexe qui accompagne le bilan et le compte de résultat permet de préciser la composition de certains postes et les évolutions significatives intervenues sur la présentation des comptes depuis le précédent exercice.</p> <p><i>Il convient de sélectionner quelques opérations d'inventaire permettant d'illustrer les principes comptables retenus. Leur incidence sur les documents de synthèse doit être identifiée. La valeur des postes du bilan et du compte de résultat après inventaire est justifiée.</i></p> <p><i>On s'appuie sur la connaissance du bilan et du compte de résultat acquise en classe de première en enseignement de sciences de gestion et numérique.</i></p>
--	--	---

Thème 2 : Analyser la situation de l'entreprise

L'information financière issue des documents de synthèse, complétée éventuellement de données économiques, juridiques et comptables d'origine interne ou externe, permet de mesurer la performance de l'entreprise et d'analyser sa situation financière.

Dans ce cadre, deux angles d'analyse sont retenus :

- celui de l'appréciation de la performance dans sa dimension financière (indicateurs de profitabilité et de rentabilité) ;
- celui de l'équilibre financier, de ses fondements et de ses limites.

À partir d'un contexte d'entreprise comportant notamment les documents de synthèse et des éléments de comparaisons temporelles et sectorielles, **l'élève est capable** :

- d'analyser la performance de l'activité à l'aide d'indicateurs de profitabilité et de rentabilité en effectuant des comparaisons dans le temps et dans l'espace ;
- d'estimer les effets d'une évolution de l'activité sur la performance de l'entreprise ;
- d'établir un lien entre l'endettement et la rentabilité financière (effet de levier, sans le calculer) ;
- d'évaluer globalement la situation financière de l'entreprise ;
- de formuler des recommandations pour une amélioration de la structure financière ;
- d'analyser un bilan fonctionnel ;
- d'énoncer les limites de l'analyse fonctionnelle.

Questions	Notions	Indications complémentaires
<p>2.1 Mesurer la performance, des approches multiples ?</p>	<p>Analyse de la profitabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - excédent brut d'exploitation (EBE), résultat d'exploitation (RE), 	<p>Selon les objectifs des parties prenantes, différentes approches sont mobilisables pour mesurer l'activité. L'analyse de la profitabilité consiste à cerner la capacité de l'entreprise à dégager un résultat (EBE, résultat d'exploitation ou résultat courant avant impôt) ou une ressource (CAF) par son activité.</p>

	<p>résultat courant avant impôt (RCAI) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité d'autofinancement (CAF). <p>Analyse de la rentabilité : rentabilité économique, rentabilité financière, effet de levier.</p>	<p>L'analyse de la rentabilité consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer le niveau de rémunération des capitaux engagés dans l'activité, capitaux investis d'un point de vue économique : c'est la vision du dirigeant ; - évaluer le niveau de rémunération des capitaux propres d'un point de vue financier : c'est la vision de l'apporteur de capitaux. <p>Le rapprochement entre la rentabilité économique et la rentabilité financière permet, sans établir de formules de calcul, de mettre en évidence un effet de levier.</p> <p><i>Il s'agit d'approfondir la notion de performance financière abordée en classe de première dans l'enseignement de spécialité de sciences de gestion et numérique. Dans un contexte organisationnel donné, des simulations peuvent être réalisées sur tableur, prenant en compte les attentes de différentes parties prenantes.</i></p>
<p>2.2 Quelle structure financière pour assurer la pérennité de l'entreprise ?</p>	<p>Bilan fonctionnel.</p> <p>Analyse des cycles d'exploitation, d'investissement et de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonds de roulement net global (FRNG), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie nette ; - ratios du cycle d'exploitation (rotation des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs). <p>Ratio d'indépendance financière.</p> <p>Ratio de capacité de remboursement.</p> <p>Limites de l'analyse fonctionnelle.</p>	<p>Analyser la structure financière consiste à porter un jugement sur la situation de l'entreprise et ses possibilités de développement à travers l'étude de ses cycles d'exploitation, d'investissement et de financement. L'analyse se fait, autant que possible, sur la base de comparaisons dans le temps et dans l'espace (données sectorielles, pratiques nationales, etc.).</p> <p>Le bilan fonctionnel déjà établi est le support de cette analyse. Par mesure de simplification, les valeurs mobilières de placement sont rattachées à la trésorerie. Le BFR n'est pas décomposé entre BFRE et BFRHE. La notion de concours bancaires courants est abordée pour illustrer la trésorerie passive.</p> <p>L'approche par les ratios permet de compléter l'analyse des grandes masses et des soldes.</p> <p>Lors du recensement des mesures susceptibles d'améliorer la structure financière, on met en évidence les éventuelles dégradations d'autres dimensions de la performance.</p> <p><i>À partir d'un contexte organisationnel et d'un bilan fonctionnel fourni et en ayant recours à un tableur, il s'agit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'évaluer l'impact de la variation du niveau d'activité et/ou des délais sur le niveau du BFR ; - d'interpréter les valeurs de différents ratios dont la formule est rappelée ; - d'identifier les conséquences de la variation du FR et du BFR sur le niveau de la trésorerie au regard du type d'activité.

Thème 3 : Accompagner la prise de décision

L'analyse de la situation financière de l'entreprise met en évidence les besoins de financement des cycles d'investissement et d'exploitation. On choisit d'aborder la prise de décision dans quatre domaines : les modalités de financement, l'optimisation de la trésorerie, l'éventuelle distribution de bénéfices et l'offre des produits, qui visent à assurer compétitivité et développement de l'organisation.

À partir d'un contexte organisationnel lié à une prise de décision de gestion et d'un logiciel de simulation, **l'élève est capable** :

- de recenser les différents modes de financement mobilisables ;
- d'identifier les paramètres qui vont influencer l'arbitrage entre différents modes de financement à long terme et de comprendre les enjeux de cet arbitrage en fonction de la situation de l'entreprise et de sa stratégie ;
- de caractériser la situation de trésorerie et de choisir une solution pour équilibrer la trésorerie ;
- de présenter les possibilités d'affectation du résultat et d'en comprendre les enjeux notamment en cas d'appel public à l'épargne ;
- de mesurer l'impact de la modification de l'offre commerciale d'une entreprise sur ses coûts ;
- de mesurer l'impact d'une commande supplémentaire sur le résultat de l'entreprise ;
- d'apprécier la pertinence du choix de la méthode de calcul de coûts dans une situation donnée ou les éventuelles limites de ce choix.

Questions	Notions	Indications complémentaires
3.1 Quels critères d'arbitrage entre les modalités de financement de l'organisation ?	<p>Les financements internes : autofinancement, apports personnels des associés en compte courant.</p> <p>Les financements externes : emprunt bancaire, augmentation de capital, financement participatif, subvention.</p>	<p>L'étude de la structure financière a montré la nécessité de financer les investissements dans leur acception large (actif immobilisé et BFR).</p> <p>La nature des ressources qui vont être mobilisées est déterminée en prenant en compte différents critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les performances passées et prévues de l'organisation ; - le poids et le pouvoir de négociation des associés dans les entreprises ; - le niveau d'endettement et la capacité de négociation de l'organisation avec les institutions financières, les conditions d'emprunt ; - l'attractivité de l'organisation et de son projet pour recueillir des fonds dans le cadre d'un financement participatif ; - la possibilité d'obtenir des subventions. <p><i>Différentes modalités de financement sont abordées en classe terminale dans l'enseignement commun de management, sciences de gestion et numérique. On choisit d'approfondir une sélection de modalités de financement dans le cadre de l'enseignement spécifique.</i></p> <p><i>Le recours à la simulation sur tableur permet de comparer plusieurs modalités de remboursement d'un emprunt.</i></p> <p><i>On veille aussi à repérer sur les documents de synthèse les incidences des financements.</i></p>

<p>3.2 Optimiser la trésorerie, une nécessité ?</p>	<p>Budget de trésorerie. Modalités d'optimisation dans les cas d'insuffisance ou d'excédent.</p>	<p>Optimiser la trésorerie est nécessaire : une insuffisance de trésorerie récurrente conduit à un risque de défaillance de l'entreprise et des excédents de trésorerie non placés la privent de revenus. <i>Il s'agit d'approfondir la notion de budget étudiée en classe de première en enseignement de sciences de gestion et numérique.</i> <i>On privilégie l'analyse de budgets automatisés réalisés sur tableur et celle de l'impact des décisions d'optimisation sur la trésorerie.</i> <i>On envisage les décisions suivantes : actions sur le BFR, recours aux concours bancaires et aux comptes courants d'associés, mobilisation de produits de placement de trésorerie.</i></p>
<p>3.3 L'affectation du résultat, un choix qui engage l'avenir ?</p>	<p>Affectation du résultat : réserves obligatoires et facultatives, distribution de bénéfices, report à nouveau.</p>	<p>L'étude de l'affectation du résultat, et en particulier du niveau de distribution de bénéfices, conduit à interroger la marge de manœuvre du manager, entre sauvegarde de la capacité d'autofinancement de l'entreprise et satisfaction des propriétaires (valorisation des titres de propriété et distribution de bénéfices).</p>
<p>3.4 Qu'apporte l'analyse des coûts à la prise de décision ?</p>	<p>Coût complet : charges directes, charges indirectes.</p> <p>Coût partiel : charges variables, charges fixes.</p> <p>Coût marginal.</p> <p>Coût spécifique : charges variables, charges fixes spécifiques.</p>	<p>La comptabilité de gestion prévoit plusieurs approches pour le calcul des coûts. Un coût représente une somme de charges. Celui-ci est pertinent pour prendre une décision dès lors que les charges retenues sont cohérentes avec le contexte de l'organisation et ses objectifs.</p> <p>Le système de coûts complets aboutit à déterminer la rentabilité individuelle des produits (marge nette positive), tandis que le système de coûts partiels pose la question de la rentabilité globale de l'organisation compte tenu du fait qu'une partie des charges est considérée comme fixe.</p> <p>La méthode des coûts spécifiques prolonge celle des coûts partiels. Elle impute à chaque produit les charges directes fixes qui lui sont propres. Elle dégage une marge sur coûts spécifiques qui doit permettre la couverture des charges fixes indirectes qualifiées charges communes de l'entreprise.</p> <p>La méthode du coût marginal permet de tenir compte des variations des volumes de production.</p> <p>L'étude de ces modes de détermination des coûts permet d'apprécier leurs apports et de préciser leurs limites d'usage.</p> <p><i>On s'appuie sur les notions de prix, coût, marge, charges étudiées en classe de première en enseignement de sciences de gestion et numérique ainsi que sur la notion de contrôle des coûts abordée en classe terminale dans l'enseignement commun de</i></p>

		<p><i>management, sciences de gestion et numérique.</i></p> <p><i>Le recours à la simulation sur tableur vise à calculer des coûts selon la méthode retenue et d'apprécier l'incidence de la variation de paramètres sur les coûts.</i></p> <p><i>La notion de seuil de rentabilité abordée en classe de première en enseignement de sciences de gestion et numérique vient en appui de l'étude des coûts partiels.</i></p> <p><i>On cherche à montrer l'incidence d'une commande supplémentaire sur le résultat de l'entreprise.</i></p> <p><i>L'approche par le coût marginal est mobilisable.</i></p>
--	--	--